

Plan nord, développement durable et patrimoine culturel... Quels seront les enjeux du vivre-ensemble pour les peuples autochtones et non-autochtones?

Daniel Arsenault

« Nous sommes voués à vivre ensemble, certains diront même condamnés ». Ainsi débute la communication de Daniel Arsenault qui se penche sur les modalités du vivre-ensemble au nord du 49^e parallèle québécois en regard des questions patrimoniales liées à la mise en place du « Plan nord » et à ce que l'on appelle le « développement durable ». Mais avant de tomber dans le vif du sujet, Arsenault nous rappelle brièvement les différents projets sur lesquels il travaille actuellement. D'abord, le projet PETRA, un projet d'étude et de traitement de l'art rupestre au Québec, mais qui s'étend maintenant dans d'autres régions du Bouclier canadien. Également un projet d'équipe qui porte sur la patrimonialisation des biens autochtones à l'ère de la glocalisation, une démarche comparative avec des collègues de différents pays dont Laurier Turgeon fait partie. Il prend également part à un autre projet international qui porte sur la formulation d'un nouveau protocole de recherche des sites d'art rupestre. Il y a ce projet qui s'amorce avec Daniel Chartier de l'UQAM sur le patrimoine des interactions interculturelles dans les régions arctiques. Et finalement, il y a ce groupe de recherche monté avec Yves Bergeron, « Espace, muséologie et société », qui se met graduellement en place.

Alors, qu'est-ce donc que ce Plan nord? Il s'agit d'un vaste chantier qui vise l'exploitation des ressources naturelles qui se trouvent au Québec, au nord du 49^e parallèle : exploitation minière et forestière, construction de routes et de barrages hydroélectriques, etc. Et c'est cette insistance sur l'exploitation des ressources qui fait dire à Arsenault que dans sa formulation actuelle, le concept de développement durable mis de l'avant dans le cadre du Plan nord est d'abord et avant tout un développement axé sur l'économie. Et bien que nous assistions présentement à une importante levée de boucliers visant à protéger le patrimoine naturel contre les impacts de la marchandisation des ressources, il semble que la question du patrimoine culturel, particulièrement du patrimoine culturel autochtone, soit complètement évacuée du débat alors que, pourtant, il s'agit là d'enjeux extrêmement importants. Parmi ces enjeux, Arsenault relève notamment la question de la documentation scientifique sur les savoirs ancestraux qui reste à développer et à approfondir; la conservation et la restauration des biens culturels de toutes sortes; la gestion responsable des ressources culturelles; l'éducation des publics et la diffusion des connaissances sur le nord; et, finalement, la transmission intergénérationnelle des connaissances sur le patrimoine culturel.

Au Québec, nous dit Arsenault, l'occupation du territoire remonte à près de 10 000 ans pour certaines régions, notamment sur la Côte-Nord, et on retrouve aujourd'hui plus de 90 000 personnes qui constituent les populations autochtones. Ainsi, les patrimoines culturels autochtones revêtent une étonnante diversité. On parle naturellement d'un patrimoine matériel –les objets artisanaux ou artistiques –mais également de tout un patrimoine d'ordre immatériel –les chants de gorge, les récits et les chants qui transmettent les connaissances traditionnelles, ce que l'on appelle le « savoir écologique traditionnel », tout

ce qui se rapporte à la cosmovision. Sur le plan archéologique, il faut noter que plusieurs groupes menaient un mode de vie nomade et que, conséquemment, ils n'ont laissé que des traces fugaces en raison des matériaux périssables qui étaient utilisés pour ériger les campements. Si ce n'est de la céramique et de la matière lithique, les vestiges sont souvent ténus et il faut un regard pénétrant pour en reconnaître les traces. Le long de la Côte-Nord, plusieurs sites ont été découverts jusqu'à maintenant, mais à l'intérieur des terres, il reste beaucoup à faire; c'est souvent *terra incognita*, ce sont des zones qui restent vierges de toute recherche. Il y a aussi des lieux qui ne sont pas nécessairement aménagés, mais qui présentent des traces de passages ou d'occupation humaine et qui sont reconnus comme des lieux sacrés par les autochtones en raison du lien étroit qu'ils ont établi à cet endroit avec certaines forces de la nature. Ces lieux sont souvent des lieux de rencontre et de transmission culturelle, et ils sont donc profondément inscrits dans le patrimoine autochtone immatériel. Des investigations anthropologiques et des travaux de fouilles archéologiques plus poussés vont être requis pour mettre au jour de nouveaux vestiges. Mais selon Arsenault, le Plan nord tel qu'il est actuellement formulé ne tient pas suffisamment compte de ces enjeux.

Arsenault avance quelques pistes de solution afin de ramener les questions relatives aux patrimoines culturels au centre des discussions. Dans l'optique d'un développement durable qui ne se concentrerait pas uniquement sur le patrimoine naturel, affirme-t-il, il va falloir travailler étroitement avec les groupes autochtones. Si l'on parle de protection du territoire pour certaines zones, il faudra consulter les communautés afin de vérifier si elles ont elles aussi le désir de voir certains secteurs protégés, notamment des sites jugés importants en raison de leur caractère spirituel ou ancestral. Il faudra également informer le public de la valeur du patrimoine culturel. À ce titre, nous pourrions prendre l'exemple d'AVATAQ, un institut culturel inuit qui, depuis plusieurs années, fait du maillage entre les savoirs dits traditionnels et les savoirs scientifiques. Et si l'on pense « mise en valeur », il faudra également envisager de transposer l'ensemble des connaissances sur support informatique, et ce, de manière systématique. Il y a donc, selon Arsenault, un chantier extrêmement riche qui se dessine autour du Plan nord sur le plan de la muséologie et du patrimoine. Mais il faudrait que le gouvernement prenne davantage conscience de l'importance de ces enjeux.

Selon une formulation inspirée par Jocelyn Létourneau, Arsenault demande, au sujet du patrimoine culturel autochtone : quel passé pour quel avenir, et pour quelles nations? Mettant de l'avant ce qu'il nomme la « perspective orchestrale », il soutient qu'en ce moment, les musiciens qui jouent l'avenir du vivre-ensemble dans le Nord québécois ne lisent pas tous la même partition; il y a les gros tambours et ceux qui sont en position de premiers violons –on pense notamment aux entreprises et aux ministères. Dans ce contexte, la question des patrimoines culturels vient ajouter un bémol ou deux à la partition. Il y a improvisation, on manque de virtuoses et certains instruments jouent de fausses notes, provoquant de la dissonance et parfois de la cacophonie : be-bop et free-jazz sont actuellement au rendez-vous. Alors que fait le chef d'orchestre? Que fait le premier ministre? Comment mettre tous les joueurs en harmonie? Ce sont là des questions qui restent ouvertes. Mais alors que le processus se met en branle et que l'on discute du Plan nord comme d'un fait accompli, Arsenault rappelle que simplement sur la Côte-Nord, sur les

sept communautés Innues présentes, deux seulement ont accepté de signer le Plan nord; toutes les autres ont refusé. Dans ce contexte, comment peut-on imaginer l'avenir du vivre-ensemble au nord du 49^e parallèle? Voilà ultimement la question sur laquelle Daniel Arsenault nous invite à nous pencher.